



Pilotes présents :

Boudet Paul, Monoyer Richard, Stelmaszyk Bruno, Lejeune Frédéric, Fosse Dimitri, Stessy Brasseur, Gerard Espi, Fabrice Gauchy, Luc Vandenboche, Prod'homme Fabrice, Michel Godin, Philippe Platel, Michel Platel, Geoffrey Rigault, Romuald Lambert, Joris Deschamps, Xavier Jeunier, Jean Marc Bleuse, Gérald Colin, Alain Bullens, Ludger Decruynaere, Gilles Hurpez

Absents ou excusés :

Meessen Thierry, Lallement Stephane, Georgelin Marc, Labilloy Denis, Victor Boudet, Lacassaigne Francois, Lord Christopher, Villeger Batiste, Soniliacque Pierre, JC Lenfant, Marc Vancleemput, Ramon Matthieu, Woiret Julien, Joseph Fourneau, Laurence Thiry, Cohard Rémi, Benoit Guitet

Ordre du Jour du 2 Février

- Rapport moral du président
- Instructeur, projet école club
- Compte de l'exercice 2017
- Calendrier des sorties 2018
- Moment d'échange
- Elections
- Projection film
- Distribution des vestes Club
- Adhésions 2018
- Apéro
- Repas

Une belle AG avec 30 personnes présentes dans la salle.

Rapport du Président

2018 une année pour planer et se faire plaisir !!

Une belle année 2017 s'est achevée avec de nombreuses sorties, le dynamisme du club est bien présent. Le président se réjouit et cela marque bien l'intérêt d'une telle activité en Champagne. A ce jour nous sommes le plus grand club de paramotoristes de la nouvelle région Grand Est avec 42 pilotes cotisant pour l'année 2017, de nouveaux pilotes arrivent dans les jours à venir. Bienvenue à Maxim et Canthor.

Nous avons su vous proposer des déplacements sympathiques et fédérateurs au cours de l'année 2017, il en sera de même en 2018. Des sorties qui représentent plus de la moitié du budget du club, un budget qui découle des excellents résultats des printanières.

Région Grand Est

Depuis ce 1 janvier notre comité et notre club intègrent la région Grand Est avec une présidence délocalisée sur Nancy, il reste nos interlocuteurs vis-à-vis de la Fédération.

Terrain de Lagery

Pour le terrain de Lagery le président se félicite de l'occupation notamment avec l'école de Fabrice, il y a souvent du monde et le lieu devient un endroit où il fait bon à voler.

Le président remercie Daniel pour sa disponibilité et l'entretien de la plateforme. Le village de Lagery est interdit de survol et les horaires du week-end sont maintenus pour les vols du matin. Concernant la sécurité sur la base aucun accident à déplorer pour 2017.

Sécurité des vols

Le président attire l'attention des pilotes sur le fait de ne pas dépasser les dates limites des documents de vol, de ne pas oublier les *prés vol voir après vol*, permettant de réparer une anomalie avant le prochain vol, pensez aussi à suivre l'évolution des zones aériennes ainsi que la législation. ***Rappel aussi pour les pilotes : ils doivent fournir un justificatif d'assurance pour l'année en cours, les pilotes non assurés ne pourront prendre part aux déplacements du club.***

Pour les vols biplaces, les pilotes doivent obligatoirement détenir une assurance biplace avec individuelle accident passager et doivent faire une demande au président ou à l'instructeur qui validera votre aptitude.

Printanières

Le président revient sur ce rassemblement malheureusement marqué par l'accident de Julien Meyer. A ce jour Julien se retape plus de 9 mois après ce drame, multiples fractures bassin, cervicale et vertèbre. Le président évoque ce moment délicat pour le bureau et lui-même en tant qu'organisateur de ce type d'évènement. Heureusement notre sérieux et notre modèle d'organisation ont été irréprochables auprès des autorités comme la DSGAC, la BGTA ou même le procureur de la république. L'accident a été répertorié comme accident grave sur personne avec une enquête auprès de ces différents services et classé sans suite vis-à-vis des organisateurs. Après plusieurs mois d'enquête il sera finalement validé : accident par perte de contrôle de l'appareil dû à une fermeture massive de l'aile à une altitude ne permettant aucun échappatoire.

A ce jour le président n'a pris aucune décision quant à l'organisation d'un nouveau rassemblement en 2018, même si des pistes sont en cours de réflexion et une date avance en Septembre.

Cotisation

Pas de changement du montant de la cotisation club elle reste à 80 euros pour 2018.

Club

Coopération multi club avec notamment le rapprochement du club de Saint Quentin Roupy présidé par Benoit Gantois, qui souhaite des sorties conjointes voir des organisations de rassemblements en commun.

Jeune

Victor 15 ans intègre le circuit de la compétition en Classic avec l'échéance des championnats de France au mois de Juillet.

Formations

Plusieurs demandes concernant des formations RADIOS ont été demandés, nous allons répondre favorablement grâce a Fabrice qui va gérer ce stage qui se déroulera sur une 1 journée sur l'aérodrome de Reims Prunay. Autre demande un stage perfectionnement avec Pascal Vallée nous est demandé, stage que nous avons réalisé en 2014 sur la Base de Lagery. Nous allons rééditer cette formation suivant les dispo de Pascal.

Ecole Paramoteur

Vif succès pour Fabrice et son école les formations affluent des quatre coins de la région. Son activité se poursuit sur la base de Lagery.

Bureau

Le bureau élu en 2017 se propose de reconduire son mandat en 2018, néanmoins nous souhaitons ouvrir 1 poste supplémentaire au bureau. Un appel à candidature dans l'assemblée est fait. Michel Godin se propose pour rejoindre le bureau.

Compte annuel du RC ULM

Frédéric présente à l'assemblée les comptes pour l'exercice 2017. (Voir éléments en fin de CR)

Les votes

Vote du Rapport du président 100%

Vote du budget du trésorier 100%

Election du bureau et vote 100% pour le renouvellement de l'équipe avec l'intégration de Michel Godin.

Rappel des événements qui ont eu lieu en 2017

- Printanières à Juvigny le 28/29 et 30 Avril
- Normandie du 21 au 28 Mai
- Doubs du 8 au 11 Juin
- MAP Blois du 22 au 24 Juin
- Rassemblement saint Omer 19 au 21 Mai
- Belgique 1 et 2 juillet
- Baie de Somme 1 et 2 Septembre
- WE Lagery en Aout

Sorties Club 2018

- Celles sur Ource (Aube), 24 et 25 Mars ou Massif Ardennais
- Le Doubs 7 au 10 Juin
- Jura (Base ULM Doucier) 14 et 15 Avril
- Cap Blanc Nez (Ferme de l'Horloge) 6 et 7 Octobre octobre
- Massif du Sancy du 7 au 13 Mai
- Estivales en Champagne, Septembre 7/8/9, Base ULM Lagery
- Rencontre inter club, Aout, Lagery, dates à définir
- Rencontre inter club Saint quentin Roupy, dates à définir

Autre rendez-vous courant 2018

- Opération ROSEAUX, vols enfants malades Ref : Fabrice G.
- Ligne Maginot pour l'armistice 1918 Ref : Michel Godin

Autres Rassemblements 2018 :

- Grand Est Paramoteur 19/20/21 Mai Nancy
- Chtis 22/23/24 Juin, Maubeuge
- Verchock Paramoteur (62) 1/2 septembre

Le président passe la parole à l'assemblée, suivra la projection du film sur le Doubs et l'apéritif offert par le Club.
S'en suivra de bons moments d'échanges.

Merci à l'ensemble des pilotes pour leur participation à cette AG de l'année 2017.

20H30 le président conclue cette AG

BILAN FINANCIER RCULM 2017

ANCIEN SOLDE 2016 : **2929€**

RECETTES

- 42 inscriptions composées de pilotes et élèves pilotes : **2980€**
- Programme de fidélisation FFPLUM : **175€**
- Recette Normandie : **1043€** (12€/pilote de participation pour 6 jours)
- Recette Doubs : **580€** (25€/pilote de participation pour 3 jours)
- Recette Cayeux : **510€** (30€/pilote de participation pour 3 jours)
- Recette printanière : **11700€**
- Recette week-end Lagery : **0€** (total prix en charge par le club)

DEPENSES

- Dépense Sortie Normandie : **2060€** (prise en charge de **1017€** par le club)
- Dépense Sortie Doubs : **853€** (prise en charge de **273€** par le club)
- Dépense Sortie Cayeux : **1593€** (prise en charge de **1083€** par le club)
- Dépense WE Lagery : **195€** (prise en charge de la totalité par le club)
- Dépense Rassemblement Printanières 2017 : **7160€**

Autres dépenses

- prise en charge repas des bénévoles aux printanières : **1100€**
- Achat Matériel électrique : **71€**
- Matériel pour les printanières : **343€**
- Location barnum : **30€**
- Achat verres et gravures champagne : **354€**
- Entretien et location terrain Lagery : **240€**
- Affranchissement : **32€**
- Galettes des rois : **31€**
- Apéritif AG : **98€**
- Location terrain Mr Lecart : **50€**
- Assurance terrain : **327€**
- Frais d'essence groupe Elec : **25€**
- Taxe atterrissage Aérodrome Abbeville : **106€**
- Acompte location gite sortie Doubs 2018 : **100€**

- Budget total pour l'année 2017 avec report 2016 : **19917€**
- Dépense total club pour l'année 2017 : **12635€**
- **Solde créditeur de 7282€** reporté sur l'exercice 2018

Belle année de vol à tous et en sécurité
Le Bureau du RC ULM 2018